

France : Emploi et exil fiscal

1 million : c'est le nombre d'emplois directs qui auraient été perdus en France depuis vingt ans en raison de l'exil fiscal, selon la fondation Concorde, un think tank libéral fondé en 1997, indique Le Figaro de lundi 25 mars.

Il « part du constat que 3 % des 2 millions d'expatriés français sont des chefs d'entreprise de plus de 10 salariés. Si ces entrepreneurs n'avaient pas fui l'Hexagone, la France compterait 60 000 sociétés de plus employant 70 salariés. Mais celles des expatriés sont plus jeunes, l'exil ayant débuté il y a vingt ans. La fondation fait donc l'hypothèse que ces sociétés "perdues pour la France" auraient deux fois moins d'effectif. Soit 35 salariés par tête et donc un résultat de 2,1 millions d'emplois perdus. Comme ces entreprises n'auraient pas pu naître en France ni s'y développer, la fondation divise à nouveau le chiffre par deux. D'où l'estimation finale d'un million d'emplois perdus sur vingt ans à cause de l'exil fiscal ». « Reste que ces données sont empiriques. Sur le sujet, le manque de statistiques officielles, récentes et complètes, est criant », souligne le quotidien.

La note sur les conséquences économiques de l'exil fiscal est à consulter dans notre base « Ressources », rubrique Divers, France, Documents, dossiers, études et analyses, Fondation Concorde.